



HAUTE-GARONNE - LE DEPARTEMENT
Haute-Garonne - 2026

Aides contrat de territoire ville de Toulouse

Aide

Acteur public

Toulouse

Territoire

Publié le 17 décembre 2019

Reading time : 1 minutes

Depuis 2016, le Département a initié un nouveau partenariat avec chaque commune et intercommunalité haut-garonnaise au travers des contrats de territoire. Cet outil de planification permet de renforcer l'efficacité de la politique départementale d'aide aux communes en instaurant une vision prospective et partagée sur la création d'équipements répondant directement aux besoins des habitants et aux impératifs de développement du territoire.

En quoi consiste cette aide ?

Les projets éligibles à ce contrat de subventions portent exclusivement sur les projets d'investissements portés par la ville de Toulouse relatifs à la réalisation d'équipements scolaires, sportifs et de petite enfance. Veuillez déposer votre dossier avant le 1er juin de l'année N pour attribution avant le 31 décembre de l'année N.

Qui est concerné ?

Les acteurs publics

Cadre réglementaire

Accord relatif au nouveau partenariat entre le Département de la Haute-Garonne et la Ville de Toulouse

[Télécharger](#)

Délibération de la Commission permanente du 07 avril 2016

[Télécharger](#)

Comment en bénéficier ?

Les dossiers retenus en programmation annuelle font l'objet d'une maquette financière précisant les opérations subventionnées l'année N, leur coût, le taux et le montant des subventions prévisionnelles du Département.

Veuillez adresser votre demande de subvention à la DDET (voir onglet "contact" ci-dessous).

[Faire la demande en ligne](#)